



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Marne

Commune : Reims

Autres communes :

## R500

Appellation : Porte de Mars

## Monument(s)

Appellation : Porte de Mars

Protection : classement

Arrêté : classement le 31/12/1840

Étendue de la protection : Porte de Mars : classement par liste de 1840

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.